



Syndicat CGT à Centrale Nantes Lettre d'information n°7

FercSup de Nantes – juin 2021



Édito

Relayée fin avril par l'Humanité, la [note du collectif](#) « Nos Services Publics », composé d'énarques, magistrats et fonctionnaires de diverses administrations, est particulièrement éloquente : **L'externalisation coute à l'État 160 milliards d'euros par an**, soit un quart de son budget ! Une politique qui revient, pour la puissance publique, à « *saper sa capacité à agir* », sans faire la preuve de son efficacité, même purement budgétaire. Face à ce constat d'échec, le collectif appelle à une ré-internalisation complète des fonctions... Nous ne pouvons que saluer cette prise de position de bon sens.

Paradoxalement, un [sondage IFOP pour l'Humanité](#) révèle que la plupart des Français souhaitent une amélioration de leurs services publics et de leur pouvoir d'achat. Les sondés souhaitent notamment réinvestir dans les Services Publics (tous bords politiques confondus!), baisser la TVA et augmenter le SMIC.

CLASSEMENT DES MESURES PRIORITAIRES PAR FAMILLE POLITIQUE
(par % de « tout à fait prioritaire »)

	Total gauche	LaREM	LR	RN
Instaurer un grand plan de réinvestissement dans les services publics, en particulier de santé	80 %	68 %	71 %	69 %
Baisser la TVA sur les produits de la vie courante	68 %	48 %	64 %	66 %
Augmenter le Smic de 250 euros brut, soit 200 euros net	62 %	34 %	39 %	60 %
Taxer les dividendes des actionnaires des plus grandes entreprises	60 %	41 %	34 %	51 %
Rétablir l'impôt de solidarité sur la fortune	61 %	22 %	31 %	60 %
Contrôler l'utilisation des aides aux entreprises et les réorienter vers les PME et les TPE	48 %	44 %	41 %	40 %

Nous nous réjouissons de voir l'attachement du peuple de droite à nos Services Publics, pourtant si rudoyés par leurs élus. À nous, agents de l'État, d'en faire un enjeu électoral !

La CGT Fonction Publique Revendique :

- 10 % de travail en moins ;
- 10 % d'effectif en plus ;
- 10 % d'augmentation indiciaire.



Pour plus d'info : <https://10pour100.cgtfonctionpublique.fr/>

Accréditation restreinte pour notre diplôme d'ingénieur !

La Commission des titres d'ingénieurs (Cti) a renouvelé l'accréditation de nos diplômes d'ingénieur pour une durée restreinte (jusqu'en 2023-2024). Une telle décision est très rare pour les écoles d'ingénieurs de notre niveau. Dans sa (longue) liste de recommandations, la Cti pointe notamment le retard pris dans la « démarche compétences » et l'« évaluation des enseignements ». On peut y lire en filigrane une critique de la direction précédente qui n'a pas su (voulu ?) investir dans cette partie de la formation, lui préférant notamment l'ouverture de formations payantes. Souhaitons que la direction actuelle mobilise les forces nécessaires pour répondre à cet avis qui ternit l'image de l'école.

NeXT : suite et fin ?

Ce vendredi 4 juin le Conseil d'Administration se prononcera sur le projet de rapprochement avec l'Université de Nantes. Depuis le début du projet en 2017, nous pensons que Centrale Nantes perdra à terme son indépendance, et sera intégré pleinement à l'Université. Après le jury d'évaluation de Paris-Saclay à l'automne, qui souhaite « *ôter dès que possible des dispositions statutaires les éléments permettant le déploiement de stratégies autonomes de la part de composantes, comme le maintien de la personnalité morale* », le ministère vient de corriger le projet de statuts nantais, remplaçant le terme « *intégration* » par « *fusion* ».

L'actu de la NU

Le calendrier prévu :

- vote des statuts en avril – reporté au CA du 4 juin
- Élections professionnelles à l'automne
- Mise en place au 1^{er} janvier 2022

Les Rendez-vous des instances

- Prochains CA :
 - 4 juin : Spécial NeXT
 - 1^{er} juillet 2021
 - 30 septembre 2021

Primes : post-doc encore exclus !

Comme l'année dernière, la direction aligne la prime des contractuels sur celle des fonctionnaires... en excluant les post-doctorants !

Nous refusons cette exclusion : les post-doctorants sont des contractuels comme les autres, ils méritent la prime.

À partir de 2022 cette prime devrait être intégrée au salaire. C'est une avancée, et nous serons vigilants sur l'inclusion des post-doctorants.

Contact

Site web : [FercSup Nantes](#)

E-mail du bureau :

bureau-fercsup-nantes@sympa02.cgt.fr

Contact à l'ECN : [Adrien Grellier](#)

Envie de nous rejoindre ?

[Cliquez ici !](#)

Magret de Canard

« Le jardinier pêche avant de biner »